



1310

En l'honneur de la Ville de Rubrouck, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de charte de jumelage.

[Signature]

En l'honneur de la Ville de Rubrouck, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de charte de jumelage. Cette charte a été élaborée par le Comité de jumelage de Rubrouck, qui a pour but de promouvoir les échanges culturels et sportifs entre les habitants des deux villes. Elle a été adoptée par le Conseil municipal de Rubrouck le 15 mars 1988. Elle est destinée à servir de base à la négociation d'un accord de jumelage avec la Ville de Bulgan. Ce jumelage permettra de développer les relations d'amitié et de coopération entre les deux villes, et de favoriser le développement économique et social de chacune d'elles.



En l'honneur de la Ville de Rubrouck, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de charte de jumelage.

[Signature]



**CHARTRE de JUMELAGE
RUBROUCK - BULGAN**

NOUS représentants des cités de Rubrouck
et de Bulgan

En connaissance de notre histoire commune
et rappelant la grande aventure de frère
Guillaume qui en 1255, sous l'habit de
Saint François rejoignit le Centre de l'Empire
Mongol ou rempli de compréhension, il a su
porter la foi et l'amitié entre les peuples,



En souvenir de cette relation exemplaire et voulant renouveler à la face du monde le geste
de paix et d'amitié au-delà de toutes les frontières dressées par les honneurs et les idéologies,
En symbole de connaissance mutuelle des peuples sur une terre unique,
En ce jour, nous nous engageons solennellement,

A entretenir des liens permanents entre nos deux cités et à favoriser en toute occasion les
échanges entre leurs habitants, afin de développer le sentiment de la fraternité universelle par une
entente réciproque et cordiale,

A unir nos efforts, afin de favoriser par tous les moyens le succès de l'unité entre les peuples,
nécessaire entreprise de paix et de prospérité.

En l'Hôtel de Ville de Rubrouck le *[Signature]*